18 décembre 2025 | CALISTA



Ecrit par Echo du Mardi le 12 mars 2025

## **CALISTA**



## Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 18 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 12 mars 2025 sous réserves d'incidents

> SAS T&G CONSILIUM Société d'Avocats et d'Expertise Comptable 16 impasse Allard - BP 60087 84006 AVIGNON Cedex 1

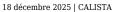
Par acte SSP en date du 08/03/2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière d'Attribution ayant les caractéristiques suivantes :

## **Dénomination sociale : CALISTA**

**Objet social :** L'acquisition d'un terrain à bâtir sis le quartier d'activité LES MOURGUES à Monteux (Vaucluse), figurant au cadastre rénové de ladite ville, secteur D, sous le numéro 151 pour une convenance de 1ha33a60ca, ainsi que de tous terrains contigus ou annexes et de tous droits susceptibles de constituer des accessoires du terrain.

La construction et l'aménagement sur ce terrain d'un immeuble collectif à usage professionnel et de toutes annexes et dépendances ; ledit immeuble constitué de deux étages de locaux professionnels et des emplacements de stationnement.







## Ecrit par Echo du Mardi le 12 mars 2025

La division de l'immeuble en fractions destinées à être attribuées aux associés en propriété ou en jouissance.

La gestion et l'entretien dudit immeuble ainsi divisé.

L'obtention de toutes ouvertures de crédit et prêts.

Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions des articles L. 212-1 et R. 212-1 du Code de la construction et de l'habitation.

Siège social: 230 avenue des Sorgues 84740 VELLERON

Capital: 1000 euros

**Gérance :** Mme Julie LAMBERTIN demeurant 72 rue du Nord, 84170 Monteux Mme Johanne GRAFFART demeurant 230 avenue des Sorgues, 84740 VELLERON

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON